

Votre  
Revue



## Mot de Lionel ADRIEN, Président

La lettre fédérale CFTC de la Fonction Publique

04 | ETE | 2026

Chères adhérentes, chers adhérents,

À l'heure où vous découvrez ce nouveau numéro de notre revue fédérale, l'actualité continue de rappeler les nombreux défis auxquels sont confrontés les agents publics.

Pouvoir d'achat, attractivité des métiers, transformations numériques, tensions dans les services, attentes croissantes des usagers, évolution des missions : les enjeux sont nombreux et concernent l'ensemble des versants de la fonction publique.

Pour autant, derrière ces sujets parfois techniques, il ne faut jamais oublier l'essentiel : les femmes et les hommes qui font vivre chaque jour le service public !

Cette édition a volontairement choisi de mettre en lumière des réalités souvent moins visibles mais pourtant bien présentes dans le quotidien des agents. Les aidants familiaux qui assument une double responsabilité. Les agents confrontés à des situations de souffrance au travail. Ceux qui doivent se reconstruire après une inaptitude ou un accident de parcours professionnel. Ceux qui, après plusieurs décennies d'engagement, ressentent les effets de l'usure professionnelle.

Tous ces sujets ont un point commun : ils placent l'humain au cœur de nos préoccupations.

À la CFTC Fonction Publique, nous sommes convaincus que la qualité du service public dépend avant tout de la qualité des conditions de travail de celles et ceux qui le font vivre.

Reconnaître les agents, les accompagner,

## EDITO

les protéger et leur permettre d'exercer leurs missions dans des conditions dignes ne constitue pas seulement une exigence sociale. C'est également une condition indispensable à l'efficacité de nos administrations et à la confiance que les citoyens accordent à leurs services publics.

Notre syndicat est à vos côtés, dans les périodes difficiles comme dans les moments de réussite. Vos délégués sont force de proposition lorsque cela est nécessaire, mais portent aussi votre voix auprès des décideurs publics.

À l'approche des élections professionnelles de 2026, notre mission prend une importance particulière. Plus que jamais, la représentation des agents et le dialogue social demeurent des piliers essentiels de notre démocratie sociale.

Je tiens à remercier l'ensemble des militantes et militants qui, partout sur le territoire, s'engagent quotidiennement pour défendre les droits des agents et promouvoir les valeurs de la CFTC : le respect de la personne, la solidarité, le dialogue et la recherche du bien commun.

Bonne lecture à toutes et à tous.

### Sommaire

2. Le dialogue social 2.0
3. Formation Fédérale
4. Le management public de demain
6. Les agents aidants
7. Policiers municipaux et risques climatiques
8. La protection fonctionnelle
10. Reclassement professionnel
11. Réseaux sociaux
12. Télétravail
13. L'usure professionnelle
14. Violences entre collègues

#### CONTACT

CFTC Fonction Publique  
85 rue Charlot 75003 PARIS  
Tél : 01 57 40 88 52  
E-mail : fonctionpublique@cftc.fr

# Le dialogue social 2.0 : La CFTC Fonction Publique lance son application mobile !

**P**arce que notre priorité est de porter nos valeurs au plus près de votre quotidien, votre Fédération optimise sa communication numérique. Avec le lancement simultané de notre nouveau site internet et de notre application mobile dédiée, la CFTC Fonction Publique franchit un cap majeur pour vous accompagner, vous informer et vous donner les moyens d'agir, où que vous soyez. À vous de choisir votre support préféré !

À l'heure où les défis de la Fonction Publique exigent réactivité et solidarité, l'accès à une information fiable et immédiate devient une arme syndicale indispensable. C'est tout le sens de notre nouvelle application mobile, désormais disponible sur l'App Store et le Google Play Store. Pensée pour être un véritable outil de proximité, elle condense toute l'actualité et les ressources de la CFTC FP directement dans votre poche.

## Un concentré de services et d'infos, en temps réel

Ne subissez plus l'actualité, anticipez-la ! En téléchargeant l'application, vous accédez instantanément à un écosystème complet conçu pour simplifier votre vie professionnelle et votre parcours militant :

- **Actualités fédérales** : Suivez en direct l'évolution des dossiers chauds, des réformes et des négociations au sein de la Fonction Publique.
- **La Revue** : Consultez directement notre trimestriel fédéral (celui-là même que vous tenez entre vos mains !) au format numérique.
- **Formations à portée de main** : Accédez à notre catalogue pour développer vos compétences professionnelles et syndicales (section en cours de finalisation).
- **Ressources et bons plans** : Profitez d'offres exclusives réservées à nos membres et consultez en un clic toutes les publications confédérales.
- **Contact simplifié** : Un besoin d'accompagnement ? Une question ? Sollicitez un contact en un clic ou invitez un collègue sympathisant à découvrir notre action.

## Une priorité absolue : Téléchargez, utilisez et diffusez massivement !

Le succès de cet outil dépend de chacun d'entre nous. **Le téléchargement de l'application est le premier geste fort** pour renforcer notre réseau et moderniser notre action collective. Mais notre mission ne s'arrête pas là : nous devons être les ambassadeurs de cette transition numérique sur le terrain.

**Diffusez l'information autour de vous !** Partagez le flyer joint à cette revue, transmettez les liens de téléchargement à vos collègues de bureau, affichez-le sur vos panneaux syndicaux et parlez-en lors de vos heures mensuelles d'information. Chaque smartphone équipé est un relais supplémentaire

pour faire entendre notre voix constructive. Plus nous serons connectés, plus nous serons forts !

**Le dialogue plutôt que le blocage.** Fidèles à notre ADN, ces nouveaux supports digitaux portent fièrement nos convictions. À la CFTC, aujourd'hui comme demain, **nous privilégions la force de l'argument à l'argument de la force.** En modernisant nos canaux, nous renforçons notre capacité à proposer, négocier et défendre efficacement vos droits face aux administrations.

## Cap sur les urnes : Mobilisons-nous dès maintenant

Comme le rappelle notre flyer officiel inséré dans ce numéro, c'est dès aujourd'hui que se préparent nos futurs succès collectifs. En faisant rayonner notre application et en élargissant notre communauté de sympathisants, nous posons les bases d'une représentativité syndicale forte, moderne et connectée aux réalités des agents.

**Ensemble, faisons bouger les lignes : téléchargez l'application, partagez le flyer et préparez le terrain. En décembre, votez et faites voter CFTC !**

Comment y accéder ?

- **Sur le web** : Rendez-vous sur notre nouveau site internet.
- **Sur smartphone** : Recherchez « CFTC Fonction Publique » sur l'App Store (iPhone) ou le Google Play Store (Android), ou scannez directement le QR code présent sur le flyer ci-joint !

Retrouvez l'affiche en dernière page



Responsable des éditions et directeur de la revue CFTC Fonction Publique : Lionel ADRIEN

Rédacteurs : Yannick CHEVEAU et Mathieu LASCAUD  
Maquette : Mathieu LASCAUD

85 rue Charlot 75140 PARIS Cedex 03.  
CPPAP n°0316 S06795 / ISSN n°07619235

Tél : 01 57 40 88 52  
E-mail : fonctionpublique@cftc.fr

Site internet : [cftc-territoiaux.com](http://cftc-territoiaux.com)

# Retour sur la formation Fédérale « Handicap, inaptitude et maintien dans l'emploi »



**D**u mercredi 3 au vendredi 5 juin 2026, la Fédération CFTC Fonction Publique a organisé une session de formation cruciale sur le thème « **Handicap, inaptitude et maintien dans l'emploi** » à l'île de la Réunion.

**Des objectifs clairs pour un syndicalisme de proximité**

Animée avec expertise par la CFTC-Enseignement Public Recherche, cette formation visait à outiller concrètement nos militants autour de quatre axes majeurs :

- **Faire évoluer les représentations** sur le handicap et les personnes en situation de handicap.
- **Maîtriser les bases du droit du travail** spécifiquement liées au handicap.
- **Agir directement en établissement** pour porter une politique active d'insertion et de maintien dans l'emploi.
- **Conseiller et accompagner au mieux les agents** confrontés à ces problématiques de santé au travail.



## Cap sur décembre !

Cette formation a également été l'occasion d'évoquer les **élections professionnelles de décembre prochain**. Un rappel essentiel a été fait sur les enjeux cruciaux de la représentativité de notre organisation. Plus que jamais, nous devons nous mobiliser : **voter et faire voter CFTC !**

**Ensemble, formés et solidaires, continuons à défendre les droits et l'accompagnement de tous les agents !**



## DES TRAVAUX SOUTENUS ET UN BILAN TRÈS POSITIF

Pendant ces trois jours, les participants n'ont pas chômé ! Les travaux ont été particulièrement importants et soutenus, nourris par des échanges riches, fluides et instructifs.

Le bilan de fin de session est unanime : cette formation permet une réelle prise de recul sur nos représentations individuelles tout en apportant des **solutions concrètes de prévention et de maintien dans l'emploi**.



Au-delà du contenu technique de haute qualité, tous les participants ont salué l'excellence du cadre, le confort des locaux et la force des moments de **convivialité** partagés.

*Ensemble, formés et solidaires,  
continuons à défendre les droits  
et l'accompagnement de tous les agents !*

# LE MANAGEMENT PUBLIC DE DEMAIN : REDONNER DU SENS

## À L'ACTION COLLECTIVE



L'histoire nous démontre que les attentes des Agents de la Fonction Publique évoluent. Les nouvelles générations recherchent davantage de sens, de reconnaissance et de qualité de vie au travail.

Dans le même temps, les encadrants doivent faire face à des contraintes budgétaires croissantes, à des effectifs parfois insuffisants et à des exigences

Dans ce contexte, le management public évolue en réponse.

L'autorité hiérarchique demeure indispensable au bon fonctionnement des services, mais elle ne peut plus constituer l'unique levier de gestion des équipes.

Les agents attendent davantage de dialogue, d'écoute et de participation aux décisions qui concernent leur quotidien professionnel.

La confiance devient progressivement un facteur essentiel de performance collective.

Les collectivités et administrations qui investissent dans la formation des encadrants, la prévention des conflits et l'amélioration du climat social constatent souvent une meilleure implication des équipes et une diminution de l'absentéisme.

Pour la CFTC Fonction Publique, la qualité du management est aujourd'hui un véritable enjeu de service public, tout comme le dialogue social.

Un agent respecté, écouté et reconnu est un agent plus engagé au service des citoyens.

Investir dans l'humain n'est pas une dépense. C'est un choix stratégique pour l'avenir de nos administrations.

### LES CLÉS D'UN MANAGEMENT PUBLIC EFFICACE



**ÉCOUTER**  
pour comprendre les besoins



**DIALOGUER**  
pour construire ensemble



**FAIRE CONFIANCE**  
pour responsabiliser



**ACCOMPAGNER**  
pour faire grandir les compétences



**DONNER DU SENS**  
pour motiver et engager



*"Un management humain et responsable, c'est des agents engagés et un service public plus fort."*

toujours plus importantes de la part des usagers.

ENSEMBLE,  
FAISONS VIVRE  
LE SERVICE PUBLIC !



Pour la FP-CFTC,  
**la qualité du management est aujourd'hui un véritable enjeu de service public.**

Un agent respecté, écouté et reconnu est un agent plus engagé au service des citoyens.

*Investir dans l'humain n'est pas une dépense. C'est un choix stratégique pour l'avenir de nos administrations.*



# AVEC LE PER PRÉFON-RETRAITE, FAITES LE CHOIX DE LA SÉCURITÉ



LE PER PRÉFON-RETRAITE<sup>(1)</sup> VOUS GARANTIT :

- ✓ Une sécurité absolue<sup>(2)</sup> sans renoncer au rendement<sup>(3)</sup> pour votre épargne retraite.
- ✓ Des frais parmi les plus bas du marché<sup>(4)</sup>.



**POUR PLUS  
D'INFORMATIONS,  
CONTACTEZ-NOUS**

**3025** Service & appel  
gratuits

du lundi au vendredi de 9h à 18h



(1) Le régime Préfon-Retraite est un contrat d'assurance de groupe, régime régi par les articles L.441- 1 et suivants du Code des assurances dont l'objet est l'acquisition et la jouissance de droits viagers personnels ou le versement d'un capital, payable aux affi liés (dispositif éligible au PER). Il est souscrit par la Caisse nationale de prévoyance de la fonction publique (Préfon) association régie par la loi du 1er juillet 1901 ayant son siège social au 12 bis rue de Courcelles, 75008 Paris. L'objet social de l'association est d'offrir aux fonctionnaires et assimilés des régimes de prévoyance complémentaire, notamment en matière de retraite ; d'assurer la représentation des affi liés auprès des pouvoirs publics et des gestionnaires des régimes créés ; de veiller au respect des valeurs des organisations syndicales fondatrices de solidarité, de progrès social et d'égalité dans la gestion des fonds collectés par les régimes créés, notamment par le choix d'investissements socialement responsables. Il est distribué par la S.A.S Préfon-Distribution au capital social de 200 000 € entièrement libéré. 794 053 629 R.C.S. Paris Immatriculée à l'ORIAS sous le n° 13008416 et ayant son siège social au 12 bis rue de Courcelles, 75008 Paris. Préfon Distribution propose aux agents publics, anciens agents publics et à leurs conjoints le régime de retraite Préfon-Retraite particulièrement conçu pour répondre à leurs attentes et spécif cités. Il est souscrit auprès de CNP Retraite, Fonds de retraite professionnelle supplémentaire régi par le code des assurances, ayant son siège social : 4 promenades Coeur de Ville - 92130 Issy-les-Moulineaux, 892 347 501 RCS Nanterre, S.A au capital de 50 039 269 euros entièrement libéré, IDU EMP FR231782\_012WUC. CNP Retraite est réassurée pour le régime Préfon-Retraite par Axa et Allianz. (2) Pour chaque euro versé, vous connaissez le montant de la rente acquise à 60 ans, celle-ci ne peut pas baisser. (3) Le rendement du fonds Préfon-Retraite a été de +3% au 31/12/2024. (4) Aucun frais sur les rentes, 2.05% de frais sur versement, frais sur encours plafonnés à 0.60%.

# LES AGENTS AIDANTS : CES HÉROS DU QUOTIDIEN TROP SOUVENT OUBLIÉS



Ils sont agents de la fonction publique. Chaque matin, ils prennent leur poste comme des millions d'autres travailleurs. Pourtant, une fois leur journée terminée, une seconde activité, lourde de sens, les attend : accompagner un proche dépendant.

Si des dispositifs existent, comme le congé de proche aidant ou certaines autorisations d'absence, ils restent encore insuffisamment connus ou parfois difficiles à mettre en œuvre dans certains services.



Ils sont fonctionnaires, contractuels, agents techniques, administratifs, **soignants ou policiers municipaux**. Chaque matin, ils prennent leur poste comme des millions d'autres travailleurs.

La Fédération CFTC Fonction Publique estime qu'il est temps de mieux reconnaître le rôle des aidants. Ils contribuent à la solidarité nationale tout en poursuivant leur engagement professionnel au service du public.

Cette réalité doit être davantage prise en compte dans les politiques de ressources humaines. Horaires adaptés, télétravail lorsque cela est possible, accompagnement social et écoute managériale constituent autant de pistes permettant de concilier vie professionnelle et vie personnelle.

Aujourd'hui en France, près d'un salarié sur cinq est considéré comme aidant familial. Derrière ce chiffre se cachent des réalités souvent difficiles : un parent âgé en perte d'autonomie, un conjoint malade, un enfant en situation de handicap ou encore un proche souffrant d'une maladie chronique.



Dans la fonction publique, cette situation concerne des milliers d'agents qui doivent jongler entre leurs obligations professionnelles et leurs responsabilités familiales. Rendez-vous médicaux, démarches administratives, aide à la toilette, soutien psychologique... les contraintes sont nombreuses et s'ajoutent à une charge mentale déjà importante.

Prendre soin des aidants, c'est aussi préserver la qualité du service public. Derrière chaque agent aidant se trouve une femme ou un homme qui assume souvent en silence une double mission essentielle à la société.

**Prendre soin des aidants, c'est aussi préserver la qualité du service public.**

Derrière chaque agent aidant se trouve une femme ou un homme qui assume souvent en silence une double mission essentielle à la société.



# POLICIERS MUNICIPAUX ET RISQUES CLIMATIQUES : UNE MISSION QUI ÉVOLUE



Longtemps associée principalement à la tranquillité publique, à la sécurité routière ou à la lutte contre les incivilités, la police municipale est aujourd'hui confrontée à de nouveaux défis.

aux risques majeurs, équipements adaptés, coordination renforcée avec les services de secours et actualisation régulière des plans communaux de sauvegarde deviennent indispensables.

Les collectivités doivent anticiper ces nouvelles réalités afin de garantir la sécurité des populations tout en protégeant les agents engagés sur le terrain.

Pour la Fédération CFTC Fonction Publique et l'Union CFTC Police Municipale - Sécurités et Préventions Territoriales, les policiers municipaux constituent un maillon essentiel de la résilience territoriale. Leur expertise de proximité et leur

## DES MISSIONS QUI S'ADAPTENT AUX RISQUES CLIMATIQUES



Sécurisation  
des zones  
sinistrées



Évacuations  
préventives



Information  
de la population



Soutien aux  
services  
de secours



Gestion des  
circulations



Participation aux  
dispositifs communaux  
de sauvegarde

Les épisodes climatiques extrêmes se multiplient : inondations, incendies de forêt, canicules, tempêtes ou encore mouvements de terrain mobilisent de plus en plus fréquemment les collectivités territoriales.

Dans ces situations d'urgence, les policiers municipaux figurent souvent parmi les premiers intervenants présents sur le terrain.

Sécurisation des zones sinistrées, évacuations préventives, information de la population, soutien aux services de secours, gestion des circulations ou participation aux dispositifs communaux de sauvegarde : leurs missions se diversifient et nécessitent des compétences toujours plus larges.

Cette évolution impose également une réflexion sur les moyens mis à disposition des agents. Formation

## DES MOYENS À RENFORCER



Formation continue  
aux risques majeurs



Équipements adaptés  
et performants



Coordination renforcée avec  
les services de secours



Actualisation régulière des  
plans communaux de sauvegarde

connaissance du terrain en font des acteurs incontournables de la gestion des crises.

À mesure que les défis climatiques s'intensifient, leur rôle continuera d'évoluer. Encore faut-il que cette évolution s'accompagne d'une véritable reconnaissance des missions exercées et des responsabilités assumées.



La FP-CFTC agit pour que les policiers municipaux disposent des moyens, de la formation et de la reconnaissance nécessaires pour faire face aux enjeux climatiques d'aujourd'hui et de demain.

**ENSEMBLE, PRÉPARER AUJOURD'HUI  
DES TERRITOIRES PLUS RÉSILIENTS.**



# LA PROTECTION FONCTIONNELLE :

## UN DROIT ENCORE TROP MÉCONNU



Insultes, menaces, agressions physiques, harcèlement, diffamation sur les réseaux sociaux... Les agents publics sont de plus en plus confrontés à des situations qui dépassent le simple cadre des difficultés professionnelles.

d'attaques en lien avec leurs fonctions.

Concrètement, l'Administration peut prendre en charge les frais d'avocat, engager des démarches judiciaires, apporter un soutien juridique ou psychologique et accompagner l'agent tout au long de la procédure.

Cette protection concerne l'ensemble des agents de la fonction publique !

Malheureusement, de nombreux agents n'osent pas solliciter cette protection ou ignorent les démarches à accomplir. Dans certains cas, les employeurs publics tardent également à répondre ou refusent de reconnaître la situation.

Face à cette réalité, la CFTC Fonction Publique rappelle que la protection fonctionnelle n'est pas une faveur accordée par l'employeur. Il s'agit d'un droit.

Chaque agent victime d'une attaque dans l'exercice de ses missions doit être

### CONCRÈTEMENT, LA COLLECTIVITÉ OU L'ADMINISTRATION PEUT :



prendre en charge les frais d'avocat



engager des démarches judiciaires



apporter un soutien juridique ou psychologique



accompagner l'agent tout au long de la procédure

La CFTC Fonction Publique est là pour vous informer et vous accompagner.

Prévue par le Code général de la fonction

Malheureusement, de nombreux agents **n'osent pas solliciter** cette protection ou **ignorent les démarches** à accomplir. Dans certains cas, les employeurs publics tardent également à répondre ou refusent de reconnaître la situation.

publique, cette garantie impose à l'administration de protéger ses agents lorsqu'ils sont victimes

accompagné, soutenu et protégé. C'est aussi une question de respect envers celles et ceux qui assurent chaque jour le fonctionnement du service public.



Face à cette réalité, la FP-CFTC rappelle que **la protection fonctionnelle n'est pas une faveur accordée par l'employeur. Il s'agit d'un droit.**

Chaque agent victime d'une attaque dans l'exercice de ses missions doit être accompagné, soutenu et protégé. C'est aussi une question de respect envers celles et ceux qui assurent chaque jour le fonctionnement du service public.





**Harmonie  
mutuelle**  
GROUPE **vyv**

# » Inventons la protection sociale *de demain*

Chez **Harmonie Mutuelle**, nous sommes convaincus que nous avons **le pouvoir d'agir, ensemble, pour une santé durable**. Grâce au mouvement de l'Éco-santé, nous facilitons **le passage à l'action** pour permettre à chacun de **prendre soin de sa santé** en agissant **plus tôt, plus vite et autrement**.

Nous accompagnons :

- » **5 millions** de personnes protégées en santé et en prévoyance,
- » **Plus de 100 000** entreprises,
- » **165 000** entrepreneurs,
- » **Plus de 50** branches professionnelles.



Pour plus d'informations, contactez-nous :  
[relation.partenaire@harmonie-mutuelle.fr](mailto:relation.partenaire@harmonie-mutuelle.fr)

**Prévention** ■ **Santé** ■ **Prévoyance** ■ **Épargne-retraite**



Harmonie Mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Siren 538 518 473. Numéro LEI 969500JLU5ZH89G4TD57. Siège social : 143, rue Blomet - 75015 Paris. DADCG 03-2026.

# RECLASSEMENT PROFESSIONNEL : UNE SECONDE CHANCE À CONSTRUIRE



Un accident, une maladie ou une évolution de l'état de santé peuvent parfois empêcher un agent public de poursuivre les missions qu'il exerçait jusque-là.

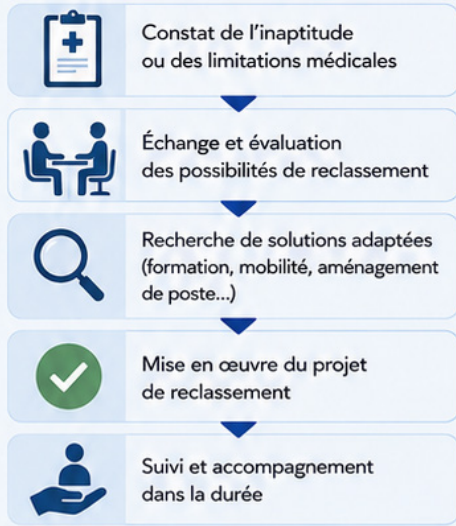
Cette situation, souvent vécue comme une épreuve personnelle et professionnelle, ouvre pourtant la voie à

diminution de responsabilités, de revenus ou une remise en question de leur identité professionnelle.

Pourtant, le reclassement ne doit pas être considéré comme un échec. Il constitue au contraire une démarche d'adaptation permettant de préserver l'emploi et de valoriser les compétences acquises tout au long d'une carrière.

L'accompagnement humain joue ici un rôle essentiel. Les services des ressources humaines, les médecins

## UN PARCOURS EN PLUSIEURS ÉTAPES



un nouveau parcours : le reclassement professionnel.

L'objectif est simple : permettre à l'agent de continuer à exercer une activité compatible avec ses capacités tout en conservant sa place au sein de la fonction publique.

Malheureusement, les procédures demeurent parfois longues, complexes et source d'inquiétude. Beaucoup d'agents redoutent une perte de reconnaissance, une

## DES LEVIERS À MOBILISER



Formation et montée en compétences



Mobilités internes et géographiques



Aménagement des postes de travail



Soutien psychologique et social



Le reclassement, c'est aussi préserver la santé, la motivation et l'estime de soi.

du travail, les centres de gestion et les organisations syndicales doivent travailler ensemble afin de construire des solutions adaptées à chaque situation.

La CFTC Fonction Publique défend une approche fondée sur la dignité, l'écoute et le respect des parcours professionnels.

Derrière chaque reclassement se trouve une personne qui souhaite continuer à contribuer au service public malgré les difficultés rencontrées.

Cette volonté mérite d'être soutenue et encouragée.

“ Le reclassement, ce n'est pas tourner la page, c'est écrire un nouveau chapitre de sa carrière. ”



Derrière chaque reclassement se trouve une personne qui souhaite continuer à contribuer au service public malgré les difficultés rencontrées. Cette volonté mérite d'être soutenue et encouragée.



# RÉSEAUX SOCIAUX :

## LES AGENTS PUBLICS FACE À DE NOUVEAUX RISQUES



Facebook, Instagram, TikTok, LinkedIn ou encore X font désormais partie du quotidien de millions de Français.

Ces outils offrent de nombreuses opportunités de communication, de partage d'expériences et de valorisation des métiers. Mais ils peuvent également

librement diffusées sur les réseaux sociaux.

Par ailleurs, les phénomènes de cyberharcèlement, de diffamation ou de menaces en ligne se développent également. Certains agents, notamment ceux exerçant des missions d'autorité ou en contact avec le public, peuvent devenir la cible de critiques particulièrement virulentes.

Face à ces nouveaux enjeux, la sensibilisation et la formation apparaissent indispensables. Chacun doit pouvoir utiliser les réseaux sociaux en toute liberté

### LES RISQUES À CONNAÎTRE



Diffusion d'informations confidentielles ou sensibles



Atteinte à l'image du service public ou de l'administration



Cyberharcèlement, diffamation, menaces



Engagement de la responsabilité disciplinaire ou pénale

exposer les agents à des risques parfois sous-estimés.

Une publication maladroite, une photographie prise sur le lieu de travail ou un commentaire rédigé sous le coup de l'émotion peuvent rapidement avoir des conséquences importantes.

Les obligations de discrétion professionnelle, de réserve et de neutralité continuent de s'appliquer dans l'univers numérique. Les informations obtenues dans le cadre des fonctions exercées ne peuvent être

### BONNES PRATIQUES

✓ Réfléchir avant de publier.

✓ Ne pas partager d'informations professionnelles ou sensibles.

✓ Respecter les personnes et les opinions.

✓ Utiliser les réseaux sociaux à titre personnel, pas au nom de son administration.

✓ En cas de doute, demander conseil à ses responsables ou au service communication.



tout en connaissant les limites fixées par son statut.

Pour la CFTC Fonction Publique, l'objectif n'est pas de restreindre la liberté d'expression des agents, mais de leur permettre d'exercer leurs droits en toute sécurité.

À l'heure où la frontière entre vie privée et vie professionnelle devient parfois floue, la prudence reste le meilleur allié de chacun.



*À l'heure où la frontière entre vie privée et vie professionnelle devient parfois floue, la prudence reste le meilleur allié de chacun.*



# TÉLÉTRAVAIL, DROIT À LA DÉCONNEXION ET ÉQUILIBRE DE VIE : OÙ EN EST LA FONCTION PUBLIQUE ?



Quelques années après la généralisation du télétravail, les pratiques continuent d'évoluer dans les trois versants de la fonction publique.

Si de nombreux agents apprécient la souplesse apportée par cette organisation, plusieurs difficultés apparaissent désormais plus clairement : isolement professionnel, surcharge numérique, multiplication des sollicitations en dehors des horaires habituels ou encore confusion entre vie personnelle et vie professionnelle.

Le droit à la déconnexion constitue aujourd'hui un enjeu majeur de prévention des risques psychosociaux. Les agents doivent pouvoir bénéficier de véritables temps de repos sans être sollicités en permanence.

Pour la Fédération CFTC Fonction Publique, le télétravail doit rester un outil d'amélioration des conditions de travail et non devenir une source supplémentaire de pression.



Pour la FP-CFTC, le télétravail doit rester **un outil d'amélioration des conditions de travail** et non devenir une source supplémentaire de pression.



Cela suppose des règles claires



une confiance réciproque entre l'employeur et les agents



ainsi qu'une vigilance particulière concernant la charge de travail et la santé mentale.

Le développement des outils numériques a profondément modifié notre rapport au travail. Il est devenu possible de répondre à un courriel depuis son téléphone, de participer à une réunion à distance ou de consulter ses dossiers à tout moment.

Mais cette facilité ne doit pas conduire à une disponibilité permanente.

Cela suppose des règles claires, une confiance réciproque entre l'employeur et les agents, ainsi qu'une vigilance particulière concernant la charge de travail et la santé mentale.

Le progrès technologique doit rester au service de l'humain et non l'inverse.

Le bien-être des agents, notre priorité commune ! 😊

**Le progrès technologique doit rester au service de l'humain et non l'inverse.**

# L'USURE PROFESSIONNELLE : QUAND L'EXPÉRIENCE DEVIENT UNE ÉPREUVE



Trente ans de carrière. Pour beaucoup d'agents publics, cela représente des milliers de journées passées au service des citoyens, des réformes successives, des changements d'organisation, des évolutions technologiques et parfois des conditions de travail de plus en plus exigeantes.

Si l'expérience constitue une richesse inestimable pour les administrations, elle s'accompagne parfois

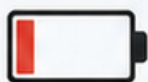
tensions croissantes et à des attentes toujours plus fortes.

Dans ce contexte, la prévention doit devenir une priorité. L'accompagnement des fins de carrière, la formation continue, les mobilités choisies ou encore l'aménagement des postes de travail constituent des leviers essentiels pour préserver la santé des agents.

La CFTC Fonction Publique, le rappelle : reconnaître l'usure professionnelle ne revient pas à remettre en cause l'engagement des agents. Au contraire, c'est valoriser leur parcours et leur permettre de poursuivre leur mission dans les meilleures conditions possibles.

Prendre soin de celles et ceux qui ont consacré plusieurs décennies au service public est une question de respect, mais aussi d'efficacité collective.

## LES SIGNES QUI PEUVENT ALERTER



Fatigue persistante, épuisement



Perte de motivation, désengagement



Stress, irritabilité, tensions



Surcharge de travail, pression constante



Sentiment de ne plus être reconnu



Manque de perspectives, routine subie

d'une forme d'usure professionnelle dont on parle encore trop peu.

Cette usure ne se limite pas à la fatigue physique. Elle peut également être psychologique. Perte de motivation, sentiment de ne plus être reconnu, accumulation des contraintes administratives, manque de perspectives d'évolution ou exposition répétée à des situations difficiles peuvent progressivement fragiliser les agents.

Les métiers en contact avec le public sont particulièrement concernés. Les agents doivent faire face à des usagers parfois plus exigeants, à des

## DES LEVIERS POUR PRÉSERVER LA SANTÉ ET DONNER DU SENS



Formation continue pour rester acteur de son parcours



Mobilités choisies pour évoluer et se réinventer



Aménagement des postes de travail adapté aux besoins



Accompagnement des fins de carrière et projets de transition



Écoute et soutien managérial, reconnaissance et valorisation



*Prendre soin de celles et ceux qui ont consacré plusieurs décennies au service public est une question de respect, mais aussi d'efficacité collective.*



# VIOLENCES ENTRE COLLÈGUES :

## LE TABOU DE LA FONCTION PUBLIQUE



Lorsque l'on évoque les violences au travail, les agressions commises par des usagers viennent immédiatement à l'esprit. Pourtant, certaines souffrances trouvent parfois leur origine au sein même des services.

Vos délégués CFTC sont là, ne restez pas des victimes invisibles !

Conflits répétés, humiliations, mises à l'écart, comportements agressifs, dénigrement ou harcèlement moral peuvent exister dans tous les environnements professionnels, y compris dans la fonction publique.

Ces situations restent souvent difficiles à identifier. Les victimes hésitent à parler par peur des conséquences sur leur carrière ou de détériorer davantage les relations de travail. Le sentiment d'isolement s'installe progressivement et peut entraîner une dégradation importante de la santé physique et psychologique.

Les employeurs publics ont pourtant l'obligation légale de prévenir ces risques et de protéger leurs agents. La qualité de vie au travail ne peut se limiter à quelques actions de communication. Elle repose avant tout sur le respect mutuel, l'écoute et la prévention des comportements inappropriés.

Les représentants du personnel jouent également un rôle essentiel. Ils constituent souvent les premiers interlocuteurs vers lesquels les agents se tournent lorsqu'ils rencontrent des difficultés.

À la CFTC Fonction Publique, aucune violence ne doit être banalisée.

Les conflits existent naturellement dans toute organisation, mais ils ne doivent jamais conduire à des situations de souffrance ou d'exclusion.

Prévenir ces dérives, c'est préserver la cohésion des équipes et garantir un environnement de travail respectueux pour tous.

### DES EXEMPLES DE VIOLENCES ENTRE COLLÈGUES



Humiliations et dénigrement



Mises à l'écart et isolement



Comportements agressifs



Rumeurs et critiques abusives



### NE RESTEZ PAS SEUL



Parler, c'est déjà agir.  
Des solutions existent.



#### La FP-CFTC agit pour :

- ✓ Briser le silence et libérer la parole
- ✓ Renforcer la prévention et la formation des managers
- ✓ Accompagner les victimes et les témoins
- ✓ Obtenir des procédures claires, justes et protectrices



Ensemble, faisons respect au travail une réalité !



# Des offres pensées pour vos projets et **adaptées** à vos valeurs.

## **SOLUTIONS ÉPARGNE**

En 2025, les produits d'épargne Macif ont permis de verser **plus de 88 000 € de dons à des associations solidaires.**

Faites le choix d'une épargne qui vous ressemble, **rendez-vous sur [macif.fr](https://www.macif.fr)**



La Macif,  
c'est **vous.**

Crédit photo : Shutterstock.

**Les produits d'épargne assurance-vie** distribués par la Macif sont assurés par **Macif Vie SE** - Société européenne au capital de 46200000€ - Entreprise régie par le Code des assurances. - RCS Niort 315 652 263 - Siège social : 1 rue Jacques Vandier - 79000 Niort.

**Les livrets d'épargne bancaire** distribués par la Macif sont des produits **Socram Banque**, SA au capital social de 70 000 000 €, RCS Niort 682 014 865 - Siège social : 2 rue du 24 février - CS 90000 - 79092 Niort Cedex 09. Établissement de crédit agréé par l'ACPR. Mandataire d'assurance n° ORIAS 08044968 ([www.orient.fr](https://www.orient.fr))

**MACIF** - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier - 79000 Niort. **Mandataire exclusif en opérations de banque et en services de paiement pour le compte de Socram Banque (pour les opérations de banque) et mandataire non exclusif en opérations de banque et en services de paiement (pour les services de paiement).** N° ORIAS 13005670 ([www.orient.fr](https://www.orient.fr)).

# Le nouveau site & l'application CFTC Fonction Publique

Toute la CFTC FP dans votre poche et sur le web



**Votez et faites voter  
"CFTC"  
en décembre.**



### Actualités fédérales

Restez informé en temps réel



### Découvrir la CFTC FP

Tout savoir sur notre syndicat



### Formations

Accédez à toutes nos formations



### Ressources et bons plans

Profitez d'offres et avantages exclusifs



### Adhérer ou être contacté facilement

À vous de choisir !

Scannez pour  
découvrir le site  
et l'application



[www.cftc-fonctionpublique.fr](http://www.cftc-fonctionpublique.fr)

Disponible sur App Store et Play Store

